

Rue Traversasse et rue Caudas (se)

L'origine occitane du toponyme de ces deux rues est parfaitement lisible. Dans le premier cas il s'agit du nom *traversa*, raccourci, et de l'augmentatif *as-asse* qui signifie *le grand, la grande*. Cette rue permettait aux habitants du château de descendre par *la Montée des Régordanes*, de rejoindre la rue de *la Grave* et Vidourle sans emprunter la rue du *Pont* et la berge rive gauche qui n'était pas aménagée pour la circulation. Les piétons, mais aussi les animaux à bât, les charriots et de petites charrettes pouvaient y circuler ; à cause son étroitesse les boutons des roues avaient laissé des marques longtemps visibles, des deux côtés, sur les murs. Dans un recoin dit *Impasse de la Baudouine*, existait un puits communal et sa pompe.

Dans le deuxième cas, il s'agit du qualificatif *caud*, chaud et du même augmentatif *as-asse*. C'est la rue très chaude ou *la carrièra callida* du XV^{ème} siècle à Toulouse. Sommières, ville d'ateliers, de foires et marchés, ville de garnison, outre les buvettes, cafés, hôtels, où le personnel féminin était très accueillant, comptait dans cette rue de nombreuses maisons de passe très réglementées. Les prostituées devaient, par exemple, porter des habits avec des ceintures de couleur et ne pas rester dans les rues lors du passage des processions. Les maladies vénériennes faisaient des ravages dans la jeunesse, à tel point que sous Napoléon III, lors du passage au conseil de révision, le médecin militaire constate de nombreuses séquelles chez les conscrits et le Préfet demande au maire de prendre des mesures de police strictes.

Les Archives de la ville possèdent une lettre amusante dont voici un extrait : « *Monsieur le Maire. Je soussignée Vve Bonnevie (sic) domiciliée à Montpellier, aie l'honneur de vous priez de vouloir bien m'autorisée à ouvrir une maison de Tolérance (fermée) dans votre localité.*

Quelques habitants du pays sont venus chez moi ; ils m'ont engagée à vous adressée cette demande dans l'interret de la moralité pour la jeunesse féminine.... Depuis dix ans que je tiens maison à Montpellier je n'ai eu aucun reproche de la police. Je tiens mon établissement avec soin et je choisis toujours mon personnel parmi les dames les plus probes et les moins bruyantes et nul ne sera incommodé de mon voisinage....

Il faut aussi mentionner dans les années 1910, les *buvettes, gérées par des femmes à réputation plus que douteuse et recevant des femmes du dehors plus ou moins contaminées*. Ces établissements étaient munis de sonneries électriques et à la moindre alerte le personnel féminin se réfugiait dans les appartements privés où la police n'avait pas qualité pour pénétrer. Quant à certains messieurs, ils s'enfuyaient par les fenêtres donnant sur les toits voisins.

Aimé Jeanjean